

MÉTIERS

FAMILLES PROFESSIONNELLES
REGROUPÉES



OUVRIERS QUALIFIÉS DU TRAVAIL DU BOIS ET DE
L'AMEUBLEMENT



QUESTION MSY

9 200 personnes exercent ce métier, soit **0,3 %** des emplois de la région en 2020

	Ouvriers qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	Tous métiers	Rang au sein des métiers de la région
Cet effectif augmente entre 2008 et 2020	+ 1 %	+ 7 %	57 sur 87
Au regard des actifs en emploi dans l'ensemble des métiers			
La part des femmes est moins importante	13 %	48 %	74 sur 87
La part des moins de 25 ans est proche	10 %	9 %	31 sur 87
La part des séniors est proche	33 %	30 %	28 sur 87
La part des non diplômés est proche	12 %	12 %	42 sur 87
La part des CAP-BEP est plus importante	46 %	46 %	8 sur 87
La part des non salariés est plus importante	32 %	13 %	16 sur 87
La part des emplois stables est plus importante	91 %	86 %	25 sur 87
Les temps partiels sont moins répandus	7 %	18 %	64 sur 87
Le secteur 'Travail du bois, industries du papier et imprimerie ' est 28,1 fois plus représenté en tant qu'employeur que pour l'ensemble des métiers et son poids dans l'emploi est de 22 %	22 %	1 %	

800 demandeurs d'emploi recherchent un emploi dans ce métier, soit **0,1 %** de l'ensemble des demandeurs d'emploi

	Ouvriers qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	Tous métiers	Rang au sein des métiers de la région
Cet effectif diminue entre 2017 et 2022	- 24 %	- 8 %	75 sur 86
Au regard des demandeurs d'emploi dans l'ensemble des métiers			
La part des femmes est moins importante	30 %	52 %	54 sur 86
La part des demandeurs d'emploi de longue durée (1 an ou plus) est proche	43 %	44 %	36 sur 86
La part des moins de 25 ans est moins importante	7 %	12 %	67 sur 86
La part des 50 ans et plus est proche	27 %	27 %	45 sur 86
La part des non diplômés est moins importante	9 %	14 %	39 sur 86
La part des CAP-BEP est plus importante	35 %	30 %	34 sur 86
La part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi est proche	6 %	9 %	48 sur 86
La part des bénéficiaires du RSA est proche	15 %	16 %	35 sur 86

Lorsque le métier est qualifié de «proche» ou «équivalent» à l'ensemble des métiers, cela signifie que l'écart est inférieur à 5 %.

Source : Insee - RP au lieu de résidence, Pôle emploi, Dares - Statistiques du marché du travail (STMT).